

Section de l'ALLIER

CFP de Moulins
14 rue Aristide Briand
03405 Yzeure cedex
Tél : 04 70 48 47 24
Portable : 06 25 82 73 82

*La force de tous
les agents de la DGFIP*

Mèl : solidairesfinancespubliques.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr

Yzeure, mercredi 26 juin 2019,

Liminaire à la CAPL N°2, Mouvement local des cadres B, du 26 juin 2019

Monsieur le Président,

L'adoption en première lecture du projet de « transformation de la fonction publique » sonne le glas de cette fonction publique à laquelle nous sommes attachés : garante d'équité, de neutralité, de proximité via un réseau qui a fait les preuves de son efficacité au cours des décennies.

Bien que dans son allocution, le président de la République Emmanuel MACRON ait affirmé que les 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique ne soient pas inscrits dans le marbre, les diverses interventions d'Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics démontrent que ces suppressions constituent le mantra gouvernemental, l'objectif à atteindre. Détruire le statut, préparer la mobilité forcée, le salaire au mérite, la contractualisation tels sont les véritables objectifs de cette loi scélérate. Avec la suppression des CAP nationales, la fusion des instances, les CAP sont vidées peu à peu de leurs prérogatives et instaurent les pleins pouvoirs à la hiérarchie pour manager le département comme bon lui semble.

Dans cet ensemble la note de la DG « Bâtir un nouveau réseau » constitue la déclinaison logique du saccage annoncé de notre administration. La sortie concertée de toutes les cartes préfigurant le nouveau visage, ou tout du moins la diagonale du vide que souhaite instaurer Jérôme FOURNEL, est démonstrative de la volonté de liquider notre administration. La communication qui accompagne la sortie de ce « projet » est une entreprise de propagande éhontée qui laisse à penser qu'une concertation serait possible.

Peut-on un instant imaginer que les Organisations syndicales et les agents souhaiteraient participer à une entreprise de démolition visant à détruire leur emploi et leur cadre de vie ? Il ne s'agit pas en effet simplement que de modifier la carte d'implantation des services mais également de bouleverser la vie des agents.

Notre Ministre, très friand d'être au-devant de la scène médiatique, a ainsi annoncé qu'il allait « proposer au Premier Ministre de déplacer des services de la DGFIP, soit environ 3000 agents, en région et notamment en ruralité ». Très « politique », cette annonce n'a pas de quoi rassurer les agent.es (il ne s'agit pas de faciliter les mutations vers la province ni de stopper le mouvement de suppressions de services), ni les usagers... En effet, l'orientation profonde du pouvoir demeure : réduire la place de l'action publique, voire la détruire.

À la DGFIP, dans le vaste mécano de concept de « géographie revisitée », nous assisterons donc à un véritable déménagement du territoire :

- des transferts de services de Paris voire de grandes villes vers des territoires (qui représenteraient donc 3 000 agent.es environ),
- une poursuite des suppressions de certains services (division par 4 du nombre des implantations et 1 seul « conseiller » par EPCI),
- des partenariats passés avec les Maisons France Service (MFS), nouvelle appellation des maisons de services au public, forme « low-cost » de service public dans laquelle la DGFIP ne sera pas présente de façon pérenne,
- des formes d'accueils itinérants...

Le tout, sur fond d'accélération des suppressions d'emplois, de réforme de la Fonction publique et de régression générale des droits sociaux, notamment en matière de règles de gestion.

Le projet de loi de finances a annoncé la suppression de 2130 emplois à la DGFIP pour 2019. En cumulé depuis 2002 notre administration a perdu 40 000 emplois. Qui dit mieux dans la Fonction Publique d'État ? A en croire les inepties coutumières de la Cour des comptes, cela ne serait pas suffisant. Mesdames et messieurs les démagogues de tous horizons, nous vous prions de venir dans les services afin de constater les résultats de vos impérities ;

Les difficultés rencontrées pour faire face aux missions et à leur exercice génèrent une véritable souffrance au travail, des conflits éthiques et une perte de sens du travail importante, source de risques psychosociaux avérés.

Les témoignages des personnels au travers des différents baromètres sociaux sont là pour en témoigner. Les agents qui se plaignent, à juste raison, d'un changement trop rapide, voire perpétuel sont servis quand le Directeur Général, dans la foulée du discours de G Darmanin, indique à la presse que la DG va continuer de restructurer le réseau encore plus vite et encore plus lourdement de manière à resserrer significativement le nombre de nos « réelles » implantations.

Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, notre direction sera concernée à partir de 2020 par la départementalisation. Nous rappelons que depuis le début Solidaires Finances Publiques s'est opposé à cette régression des règles de gestion qui n'a pour objectif que de supprimer les droits et garanties des agents pour renforcer l'arbitraire, la mobilité forcée et créer de véritables baronnies locales en termes de gestion des personnels. C'est malheureusement désormais facilement vérifiable, entre autre avec le rallongement inacceptable des délais de séjour et la suppression pure et simple de la garantie à la commune lors d'une suppression ou réorganisation de services !

Solidaires Finances Publiques

- réaffirme son attachement à la règle de l'ancienneté concernant les mutations et à la promotion sociale interne qui doit pouvoir s'exprimer à tous les moments de la vie professionnelle dans le respect des règles statutaires.
- revendique une affectation la plus fine possible dans l'intérêt de tous.
- exige que tous les postes vacants sollicités par les agents soient tous pourvus. Nous dénonçons fermement les gels de postes, notamment pour anticiper des restructurations ou des suppressions ou sous prétexte de ne pas « dégarnir » un service.

Sur le sujet crucial des effectifs, la catégorie B est fortement touchée par des vacances de postes puisque au niveau national, il faut bien avoir à l'esprit que la situation projetée des effectifs en **catégorie B au 1^{er} mars 2020 affiche un déficit de 1 894 agent.es !**

Bien évidemment, vous allez nous répondre que des contrôleurs seront recrutés ; certes mais cela ne va pas suffire pour combler l'intégralité des vacances de postes. Tout cela ayant malheureusement pour conséquence dramatique de dégrader fortement les conditions de travail des agents déjà très sollicités depuis de nombreuses années,

Pour conclure, nous rappelons que nous voterons contre le mouvement à cause de la situation dramatique des effectifs et à cause de la régression des droits des agents due aux nouvelles règles de gestion.

Nous remercions le service RH pour sa disponibilité pendant le temps de consultation de cette CAPL.